RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'AUDE

1re CIRCONSCRIPTION DE L'AUDE

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Union des Forces Démocratiques

Regroupement sur le plan National de la Gauche **NON** *communiste, Socialistes Autonomes, U.D.S.R., U.G.S., Fraction de la Gauche du Parti Radical, Radical-Socialiste, Jeune République*

CITOYENNES, CITOYENS,

Cheres Electrices, Chers Electeurs,

Je veux espérer, lorsque vous ouvrirez cette lettre circulaire que vous vous direz : enfin, UN NOUVEAU dans notre circonscription !

C'est en effet le redoutable honneur que j'ai de me présenter devant vous, ayant reçu la double investiture de mon parti l'U.D.S.R., et de l'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES (regroupement constitué sur l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, qui s'est fixé comme objectif de mettre un terme au fractionnement néfaste de la Gauche non Communiste, auquel ont donné leur adhésion, sur le plan national, les partis mentionnés ci-dessus.

LES GARANTS DE LA PENSEE FRANÇAISE, SAVANTS, PROFESSEURS, ECRIVAINS, PARMI LESQUELS LE SAVANT ATOMISTE FRANCIS PERRIN, LE DOYEN CHATELET, ALFRED KASTLER, LAURENT SCHWARTZ, JEAN HYPPOLITE, MERLEAU-PONTY, ENTRE AUTRES, SONT VENUS GROSSIR LES RANGS DE CERTAINS DES LEADERS DE CES PARTIS, PARMI LES PLUS EMINENTS, QUI AVAIENT DECIDE D'UN COMMUN ACCORD CE REGROUPEMENT TANT ATTENDU DE LA GAUCHE FRANÇAISE.

Il vous est donc présenté UNE CANDIDATURE QUI SE VEUT ETRE D'UNION ET NON DE DIVISION et qui est appuyée dans l'AUDE, par l'U.D.S.R., LE PARTI SOCIALISTE AUTONOME, l'Union de la Gauche Socialiste et, à titre individuel, puisqu'il a donné son adhésion à l'U.F.D. par un responsable de la Fédération Radicale-Radicale-Socialiste de l'AUDE, et quelques-uns de ses amis.

J'ai jeté les bases, dans l'AUDE, de cette idée de regroupement avec le concours de mon ami CORBU Noël, mon suppléant, Conseiller Municipal d'une petite commune de l'Aude qu'il s'emploie à refaire vivre, Vice-Président de la Fédération U.F.D. de l'Aude ; c'est une des raisons qui ont fait décider d'ailleurs le Bureau Fédéral de l'U.F.D. de son choix comme mon suppléant éventuel.

Il était normal que Aimé HUC, Conseiller Général de l'Aude, réponde spontanément à notre appel et vienne nous aider dans cet esprit de courage et d'honnêteté morale, de ténacité aussi dont il a fait preuve, à faire triompher cette expérience généreuse. Il acceptait immédiatement la lourde charge de Secrétaire Général de ce regroupement pour l'Aude.

Il en est de même du jeune parti de l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE, dont l'une des personnalités marquantes de la Section Carcassonnaise, Monsieur René NELLI, Homme de Lettres qui, dans la ligne de ses éminents Collègues qui se sont portés garants de notre action sur le plan national, a bien voulu nous apporter, sur le plan départemental dans l'effort que nous entreprenons, son aide et son soutien le plus absolu. Il m'a personnellement déclaré qu'il approuvait pleinement mon initiative ainsi que ma volonté d'engager le combat dans la première circonscription de l'AUDE pour le triomphe de cette cause juste et nécessaire.

C'est de la multiplicité des Partis de Gauche que nous devons constater notre impuissance Nous voulons que cela cesse !

Nous sommes et je suis naturellement CONTRE CETTE DELIQUESCENCE DES MŒURS et des mœurs politiques principalement.

NOUS VOULONS DU RENOUVEAU ! NOUS VOULONS QUE CELA CHANGE !

Je suis particulièrement heureux de l'occasion qui m'est ainsi donnée de m'adresser à vous car, en fonction du laps de temps très court qui nous sépare du premier tour de scrutin et alors que je l'aurais désiré ardemment, il ne me sera vraisemblablement pas possible, malgré mes efforts, de faire des réunions publiques et contradictoires dans les 126 communes de cette première circonscription. Mais, je m'engage à n'en pas laisser une seule que je ne visiterai par la suite, élu ou non, car les idées que j'ai accepté de défendre et qui sont les miennes, est-ce besoin de vous le dire, méritent d'être semées, colportées, inculquées, car nous avons conscience, nous, les Hommes de cette Gauche rénovée, qu'elles seront le ferment d'une France LIBRE, SOCIALE et généreuse, fidèle à ses plus belles traditions.

Précédemment, aux élections législatives de 1951, dans l'AUDE, les Radicaux, les Socialistes, le M.R.P. se présentaient à vos suffrages avec la loi inique des apparentements, pour « rafler » tous les sièges et ils y parvenaient ! Unis pour un laps de temps très court, sur un programme minimum qui aurait dû, selon toute logique, être appliqué, ils devenaient, sitôt leurs places reconquises, ou conquises, suivant ce procédé, les adversaires les plus irréductibles. Comment concevoir, dans ces conditions, une majorité de gouvernement ? Mieux, sur le plan municipal, à Carcassonne par exemple, les M.R.P. mêlaient leurs voix à celles des Communistes pour donner la Mairie à un Socialiste et la « souffler » à un Radical, parti avec lequel pourtant ils s'étaient aussi apparenté.

Ces mêmes M.R.P., sur le plan national, se sont toujours opposés à l'adoption du scrutin d'arrondissement qui, estimaient-ils, les lèserait et qui est pourtant le seul capable de rapprocher l'élu de l'électeur.

Est-ce celà l'intérêt national ?

Adversaires acharnés des R.P.F. — ces recalés du corps électoral sur le plan des élections législatives — ils sont devenus actuellement leurs alliés.

Ces faits se passent de commentaires

Du Côté socialiste, dans l'AUDE, où les compétitions de personnes sont uniquement en jeu, au mépris même de ce que peut penser l'électeur, et que l'on visite quand on a besoin de sa voix, que l'on trompe lorsqu'on fait serment que voter socialiste, au moment des élections législatives de 1956, c'est voter contre la guerre en Algérie, pour laquelle ils disaient ne vouloir pas engager un seul homme, forger une seule arme, dépenser un seul sou ! Nos enfants sont partis là-bàs et, malheureusement, nombreux parmi ceux-ci dans notre département, aussi bien que dans les autres, s'y sont fait tuer. Ils vous ont donc trompé ! Il aurait certes mieux valu utiliser les milliards dépensés pour faire la guerre à construire plus de logements pour les jeunes ménages qui attendent encore un toit. Ce problème était au premier rang des préoccupations de la plate-forme électorale de ce parti, comme des autres, lors des dernières élections législatives et il a été relayé, en tout cas, au second plan des préoccupations, le problème algérien prenant le pas sur tous les autres.

Quant aux Radicaux-Socialistes, de la Fédération de l'Aude, qui s'étaient découverts subitement, à ces mêmes élections de 1956, des tendances soudaines de rapprochement avec les Socialistes et qui avaient constitué une liste pour leur plaire, alors que chacun sait que dans notre département les frères ennemis des Radicaux sont les Socialistes, qui le leur rendent bien d'ailleurs, ils sont redevenus ce qu'ils n'avaient cessé d'être, malgré la façade, les adversaires irréductibles des Socialistes.... pour la raison peut-être bien simple que ce sont eux, les Radicaux, qui ont fait les frais de cet apparentement et ont ainsi perdu leur siège.

En refusant leur apparentement avec la liste U.D.S.R. pour tenter de conquérir un siège, que ni les uns, ni les autres ne possédaient même pas, en jouant ainsi la chance du pire, ils ont fait le jeu des Communistes et des Poujadistes.

Vis-à-vis des Communistes, je me dois de vous dire que je n'ai pas la même conception qu'eux de la liberté des peuples, que je réprouve au nom de la dignité, de la morale, du respect de la personne humaine, les massacres de Hongrie. C'est en lassant le peuple, pour des batailles politiques qui ne l'intéresse pas que ce parti s'est montré impuissant à mobiliser la classe ouvrière lorsqu'il l'aurait fallu.

Quant aux Poujadistes, qui après avoir failli à leurs promesses, se sont intégrés dans le Système et manifestent le désir ardent d'y rester, après avoir berné les honnêtes commerçants de chez nous, qu'ils prétendaient défendre, la cotisation que ceux-ci leur versaient leur permet aujourd'hui encore de se présenter aux élections avec l'argent de ceux que, non seulement ils n'ont pas défendus, mais qu'ils ont trahi.

Que les Commerçants me fassent l'amitié de lire et cette circulaire et mes affiches ; ils y verront que je me suis penché sur leurs difficultés et que j'estime tout comme eux que les tracasseries administratives dont ils ont été et sont l'objet comme intolérable.

Il ne peut nous être reproché, quand à nous, de nous être prêtés ou compromis dans de tels marchandages.

Notre presse régionale, en particulier le « Midi Libre », relatait dans son édition du 14 Avrl 1958 la conférence donnée par la Fédération U.D.S.R de l'Aude, à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Carcassonne, avec l'éminent concours de notre ami politique Joseph PERRIN, sénateur, Secrétaire Général de l'U.D.S.R., ex-Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre, et d'un représentant authentique de l'Afrique Noire, BA-AMADOU, Conseiller de l'Union Française, du Soudan, et l'électeur qui voudrait s'y référer appendra que mon parti, qui actuellement se bat au sein de l'U.F.D. préconisait le retour au scrutin d'arrondissement uninominal à 2 tours, donnait des solutions concrètes sur la création de la Communauté Franco-Africaine et la place de l'Algérie dans cette Communauté, affirmait sa vocation européenne et faisait connaitre sa politique réaliste, qui a d'ailleurs porté ses fruits dans le domaine de la construction, notamment la Loi du 21 Juillet 1950 sur les prêts spéciaux à la construction du Crédit Foncier de France, garantis par l'Etat est en effet à l'initiative de l'U.D.S.R.

Actuellement, je le répète, me battant comme candidat investi par mon propre parti qui, lui-même a donné son adhésion à l'U.F.D., je me permets de vous soumettre le programme que je prends l'engagement vis-à-vis de vous-mêmes de défendre, dans le cadre de la plate-forme électorale de l'U F.D. :

POUR

— LA FIN DE LA GUERRE EN ALGERIE PAR DES NEGOCIATIONS AVES LES REPRESENTANTS DE TOUTES LES COMMUNAUTES.

Le caractère spécifique du problème algérien se marque par la présence de l'importante minorité européenne. C'est là que réside le problème essentiel que devra régler le futur Statut, en sauvegardant l'existence et l'avenir de cette minorité dans le cadre d'une vie commune, grâce à des garanties précises et que l'évolution ultérieure des rapports avec la Métropole ne pourrait à aucun moment mettre en cause. Les Français rapatriés d'Afrique du Nord et d'Oure-Mer doivent recevoir une aide autant matérielle que morale.

— LA MISE EN PLACE DE LA VERITABLE COMMUNAUTE FRANCO-AFRICAINE.

— LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE PAR LA REFORME DE LA POLITIQUE FISCALE ET DE LA REPARTITION.

Une plus grande justice fiscale par la réforme de l'impôt sur le revenu qui, conquête de la Gauche au début du siècle, a été détourné de son objet.

Fin des tracasseries administratives inutiles et des complications de la réglementation vis-à-vis des commerçants, agriculteurs ou artisans modestes, réglementation qui facilite en définitive la fraude, tout en créant de nouvelles injustices.

Simplification, par un système de comptabilité élémentaire, de la détermination du bénéfice imposable pour ces catégories de citoyens (calcul forfaitaire sur la base du capital mis en œuvre par exemple).

— L'EXTENSION AU MONDE RURAL DES AVANTAGES SOCIAUX DONT JOUISSENT LES AUTRES CATEGORIES PROFESSIONNELLES VISANT BIEN ENTENDU LES OUVRIERS AGRICOLES.

La réalisation du projet de création d'une caisse des calamités agricoles (céréales et vignobles). Pour notre Midi, extension des coopératives et des syndicats viticoles, contre LES TAXATIONS AUTORITAIRES DU PRIX DU VIN par tous les gouvernements, quels qu'ils soient.

— LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE PAR UNE POLITIQUE DE PLEIN EMPLOI.

— L'ASSURANCE AUX FONCTIONNAIRES D'UN TRAITEMENT NORMAL.

Correction des graves disparités de rémunération dont sont victimes les travailleurs du secteur public (entreprises nationalisées et fonction publique) — jeu de l'échelle mobile par rapport au coût de la vie des rémunérations dans le secteur public.

— LA PROTECTION DE LA FAMILLE, ET SURTOUT LA PROTECTION DES VIEUX TRAVAILLEURS

Qui doivent avoir une retraite leur permettant de vivre d'une façon décente

— LA REFORME DE LA DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT A TOUS LES DEGRES.

Adaptée aux besoins de la Nation. Création d'un enseignement unique jusqu'à 14 ans. Développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle — Gratuité des études — Amélioration de l'équipement et des moyens pédagogiques. Développement de l'éducation populaire. Congés culturels. Aménagement régional de centres culturels et sportifs.

— LA LIMITATION A UN AN DU TEMPS DU SERVICE MILITAIRE.

Et permettre pendant une partie de sa durée, l'emploi des jeunes gens à des tâches civiles d'intérêt national.

— LA CREATION D'UN SERVICE NATIONAL DU LOGEMENT.

— LA PLANIFICATION DE L'ECONOMIE NATIONALE.

Qui n'implique pas, au contraire, la disparition du secteur privé. Les réformes principales envisagées pour ce secteur sont : garantie des investissements, orientation du crédit dans le sens de l'intérêt économique, nationalisation effective du crédit, contrôle du marché des capitaux et des émissions de valeurs immobilières, politique cohérente des prix.

— UNE POLITIQUE ETRANGERE INDEPENDANTE.

Bâtir, à partir des accords existants, une Commnuauté Européenne aussi ouverte que possible et fondée moins sur le plan des technocrates que sur l'adhésion des peuples.

Coopérer activement avec l'ensemble des Nations pour éviter que les problèmes mondiaux soient arbitrés par les deux seules grandes puissances.

Rendre à l'O.N.U. son caractère universel par l'admission des pays qui n'y sont pas représentés à ce jour.

CONTRE

— CEUX QUI ONT TRAHI LES PROMESSES FAITES EN 1956.

— CEUX DU SYSTEME.

— LA DISPERSION DES VOIX DE LA GAUCHE FRANÇAISE.

JE ME BATS POUR

— que l'opinion soit honnêtement et courageusement informée,

— que la liberté et l'indépendance de l'information, en premier lieu de la R.T.F. soient assurées,

— que les compromissions et la trahison des engagements devant le Suffrage Universel soient dénoncées.

NOUS VOULONS

— assurer contre toutes les factions le respect de la personne humaine et de la légalité républicaine.

— rétablir les libertés démocratiques et notamment la liberté d'opinion, la liberté de la presse et la liberté d'association,

— libérer tous les internés et les détenus politiques, A CONDITION QUE LEUR SEUL DELIT fut celui de l'opinion.

C'est muni de la caution morale de cette lignée de savants, d'écrivains, de professeurs et de leaders politiques clairvoyants et courageux, dont je suis fier, que je me présente devant vous.

Ils vous demandent en leur nom, de ne pas disperser vos voix, de voter utile, de voter nouveau ; ils vous recommandent de voter pour moi.

Je tiens à les en remercier et vous remercie également de votre attention

Henri CROS

Président de la Fédération U.F.D. de l'Aude

34 ans — Chargé des fonctions de Chef du Secrétariat de l'Urbaniste en Chef du Centre Tehnique du Ministère de la Construction près le Crédit Foncier de France, Mutilé du Travail (carte nationale 7 378), Membre de la Fédération Nationale des Mutilés du Travail, Administrateur bénévole d'une Fédération de Castors à l'habitation, Syndicaliste C.G.T.-F.O. (responsable de section), Secrétaire Général des Enfants de l'Aude à Paris, Ancien élève du Lycée de Carcassonne, Président de la Fédération U.F.D. de l'Aude, Artisan du regroupement dans notre département de la Gauche Française non communiste, Président de la Fédération U.D.S.R. de l'Aude, Membre du Conseil National de l'U.D.S.R., Président de la Section Carcassonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme, Président d'honneur de l'A. S. Cycliste Carcassonnaise.

Vu : LE CANDIDAT.

IMP. BONNAFOUS & FILS - CARCASSONNE